

EXAMENS BAC PRO – CAP – BEP – 3PM (3 PREPA METIERS) – MCAD – SESSION JUIN 2020:

1- Pour tous les candidats

1 photocopie lisible de la carte d'identité recto-verso ou copie du livret de famille (partie concernant le candidat) ;

1 attestation de recensement ou 1 certificat de participation de la journée d'appel à la défense ou la convocation pour tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;

2- **Pour l'épreuve d'EPS** : seuls les candidats bénéficiant d'une dispense pour inaptitude totale ou partielle doivent remettre un certificat médical du médecin traitant au CPE et au professeur d'EPS. Ils seront ensuite convoqués par l'infirmière et le médecin scolaires.

NB : en cas d'absence au cours d'EPS, les candidats sont éliminés.

3- Les justificatifs de bénéfices ou de dispense d'épreuve

1 photocopie du dernier relevé de notes justifiant le ou les bénéfices d'épreuves.

ATTENTION :

- les dispenses ou bénéfices pour la session en cours ne sont pris en compte que si les pièces justificatives correspondantes sont jointes au dossier d'inscription, après décision du chef d'établissement.

- lors de l'inscription aux examens, les confirmations devront être contrôlées, datées et signées par les candidats et le responsable légal en amont par la vie scolaire et/ ou le professeur principal) ;

- les inscriptions aux examens ont lieu à partir du mois d'octobre de l'année d'examen (dates communiquées).

C) - REMARQUES :

1 - Les jours et dates de confirmation d'inscription ou de réinscription indiqués doivent être impérativement respectés.

2 - L'admission définitive au L.P de Trinité ne sera prononcée qu'au vu du **DOSSIER COMPLET** présenté dans le délai fixé.

3 - La liste des livres et du matériel que vous devez acquérir est téléchargeable sur site de l'établissement.

4 - L'inscription au L.P vaut engagement d'accepter et de respecter - ou de faire respecter- le contrat de vie scolaire (règlement intérieur).

Le Proviseur,
Lucien PHILIPPEAU